

CRÉATIFS & SOLIDAIRES À QUESTEMBERT

Bulletin d'information locale – Février 2015

1

Édito : Une opposition responsable et soucieuse de l'intérêt général

Comme l'ont voulu 55 % des électeurs au mois de mars 2014, nous sommes désormais dans l'opposition municipale après avoir œuvré pendant trois mandats à la mairie de Questembert.

Mais nous voulons être des opposants responsables et constructifs. Nous approuverons donc l'action de la majorité quand elle nous paraîtra aller dans le sens de l'intérêt général ; sinon, nous serons des adversaires résolus.

Nous expliquerons clairement nos prises de position, tout en faisant des propositions plus justes et porteuses d'avenir pour notre commune. C'est l'objet de ce bulletin d'information. C'est aussi l'objet de notre association, à laquelle nous vous invitons à vous joindre.

Sommaire

Édito : Une opposition responsable...	1
Qui sommes-nous ?	2
Salon du livre et Festi'Mômes en péril	3
ZAC multisites : nos projets avancent !	4
Cimetière : quel gâchis !	5
Promesses, promesses... Un premier bilan	6
Proposition : une Maison des solidarités	7
Zéro phyto : une obligation	8
Agenda	8

Qui sommes-nous ?

L'association Questembert créative et solidaire est née après les élections de 2014, avec la volonté de mener une opposition vigilante et constructive à la nouvelle municipalité.

Soucieux des enjeux et des dossiers, nous animerons la vie municipale :

- en nous opposant aux décisions contraires à l'intérêt général ;
- en apportant des propositions concrètes ;
- en soutenant les initiatives porteuses de progrès social, économique et

environnemental.

Notre association se veut attentive aux aspirations et aux questionnements des Questember-tois. Nous appelons donc tous les citoyens de bonne volonté à nous rejoindre.

Association Questembert créative et solidaire

L'assemblée générale aura lieu début avril.
Date annoncée dans la presse.

Lors de l'assemblée générale, un nouveau bureau sera élu pour remplacer le bureau provisoire de l'association, constitué de Jacqueline Le Léap, Maxime Picard et Boris Lemaire.

www.questembert-creative-solidaire.org

Un regard sur les enjeux municipaux
Des propositions, des réflexions, des arguments

INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER

Chaque mois, l'essentiel de l'actualité questembertoise

Salon du livre et Festi'Mômes : monuments culturels en péril

En décembre dernier, la Communauté de communes a décidé de ne plus organiser le Salon du livre et le festival Festi'Mômes qu'un an sur deux. La mairie de Questembert a suivi le mouvement. Pour des raisons financières, nous dit-on. Qu'en est-il réellement ?

L'organisation de ces deux événements culturels pour enfants coûte 8 000 € à la commune et 75 000 € à la communauté, une fois déduites les subventions et autres contributions.

En diminuant de moitié ces dépenses, la communauté économisera donc 37 500 €, soit 1,70 €

1,70 € par an et par habitant. La commune,

quant à elle, y gagnera 4 000 €, soit 0,54 € par habitant.

Des sommes dérisoires en regard de la perte de deux événements culturels de grande qualité qui

contribuent largement au rayonnement de Questembert.

Une décision douteuse sur le plan économique

Les commerçants, artisans et petites entreprises du territoire peuvent aussi se désoler de cette décision surprenante : une grande partie des sommes dépensées revient en effet aux libraires, restaurateurs, hébergeurs, transporteurs et autres acteurs économiques locaux. C'est l'exemple même d'une dépense publique intelligente.



ZAC multisites, maison médicale, PLUI : nos projets avancent !

ZAC multisites

Pendant la campagne, M^{me} Martin n'avait pas de mots assez durs à l'égard du projet de ZAC multisite élaboré par la mairie, accusée de vouloir procéder à des expropriations et des spoliations.

Or, dans le *Ouest-France* du 10 janvier, on apprend que la nouvelle municipalité envisage un projet très peu différent, avec construction de commerces et d'habitations sur le site de l'ISSAT, ainsi qu'un cheminement vers la place du 8-Mai !

Quel retournement !

Maison médicale

L'établissement d'un pôle de santé dans le centre-ville ne sera pas abandonné lui non plus. Nous ne pouvons que nous en féliciter puisque les « premières pierres » de ce projet crucial pour notre commune ont été posées sous la mandature précédente.

PLU intercommunal

Là encore, l'action municipale de Mme Martin est plus proche de notre programme que du sien ! Le PLU intercommunal que nous appelons de nos vœux sera conforme au Grenelle de l'environnement.





Cimetière : quel gâchis !

Le cimetière est saturé et les rares terrains encore libres aux alentours sont en zone constructible. C'est pourquoi, au terme d'un processus d'évaluation et d'études, il avait été décidé d'ouvrir un nouveau cimetière à Célac.

La nouvelle municipalité a choisi de revenir en arrière et de chercher un autre emplacement. En attendant, elle a décidé d'acheter des terrains adjacents au cimetière actuel, au prix fort, pour créer une extension.

Pourquoi Célac ?

Le PLU approuvé en 2006 prévoit un « emplacement réservé » à Célac pour le cimetière. Ce choix a été confirmé par des études précises : nature du sol, accessibilité, superficie, etc.

Ces études ont été menées avec sérieux, en toute transparence. Est-ce raisonnable de s'en priver ?

Un choix triplement coûteux !

- **Un choix coûteux**, car la municipalité doit reprendre tout le processus administratif et technique à zéro, en faisant fi des sommes déjà dépensées pour les études du terrain de Célac.
- **Un choix coûteux**, car ce volte-face l'oblige à agrandir le cimetière actuel pour se donner le temps de faire de nouvelles études.
- **Un choix coûteux**, car le terrain pressenti à Kerojonc (zone constructible) coûtera nettement plus cher que celui de Célac (emplacement réservé en zone naturelle).

Promesses, promesses...

Un premier bilan

Pendant la campagne électorale, la liste Nouvel Élan menée par M^{me} Martin a fait toutes sortes de promesses. Après près d'un an de mandature, que sont-elles devenues ?

Sécurité

- Utiliser les « pouvoirs de police du maire » pour mettre fin à l'insécurité.

> Incendies criminels (Restos du cœur, autocar, conteneur), vandalisme à la cantine scolaire...

Finances publiques

- Réduire la dépense publique

> Diminution des subventions aux associations, abandon du Salon du livre une année sur deux, augmentation des tarifs de cantine scolaire et de garderie...

Voirie

- Refaire la rue des Pins dès 2014

> L'entretien de la voirie est réduit au strict minimum. Quant à la rue des Pins, elle serait dans la liste pour 2015, mais sans les réseaux souterrains !

Concertation

- Plus de concertation

> Correspondants de quartier invisibles, comités consultatifs inactifs, élus de l'opposition écartés, commission Finances refusée (et enfin annoncée !).

Cimetière

- Arrêter le projet de nouveau cimetière

> Promesse tenue ! Coût de cette promesse : 145 000 €, juste pour l'extension du cimetière Saint-Michel en zone constructible.

Impôts

- Baisser les impôts locaux.

> Seule la taxe d'habitation a été légèrement réduite en 2014, pour une économie de 35 € par foyer en moyenne.

**Bilan pour un couple
avec 3 enfants scolarisés**

-35 € (impôts locaux)
+318 € (cantine et garderie)

Proposition : une Maison des solidarités

La Croix rouge est à l'étroit, les Restos du cœur ont brûlé, le Secours catholique est dans une situation précaire, le relais de la Banque alimentaire se fait dans les anciens ateliers communaux derrière la mairie...

Cette dispersion rend difficile la coopération entre des associations qui sont pourtant complémentaires.

Pourquoi ne pas créer un lieu qui permette aux différents acteurs de la solidarité de travailler dans de meilleures conditions ?

leurs conditions ?

Il ne s'agirait pas seulement d'apporter une aide d'urgence aux familles en difficulté (c'est nécessaire, pas suffisant), mais de proposer un accompagnement social. Pas seulement fournir des repas, mais apprendre à cuisiner ; pas seulement donner des vêtements, mais procurer des conseils de couture ; pas seulement aider matériellement, mais permettre d'être acteurs et de retrouver sa dignité.

L'aide d'urgence est nécessaire, pas suffisante.



Agenda

6 mars

Ma famille, à L'Asphodèle. Théâtre-récit. À partir de 10 ans.

22-29 mars

Élections départementales.

9 avril

Mathis Haug, à L'Asphodèle. Apéro-concert folk-blues.

29-30 mai

Salon du livre jeunesse. Sous les halles. Dernier rendez-vous du livre avant 2017 !

Créatifs et Solidaires à Questembert

est publié par l'association Questembert créative et solidaire.
6, rue du Pont à Tan, Questembert.

Directeur de la publication :
Paul Paboeuf.
Rédaction et mise en page :
Questembert créative et solidaire

ISSN : en cours.

Imprimé par Cré-Imprim
à Questembert.

Gratuit.

Dépôt légal : février 2015

Zéro phyto : une obligation

Le développement durable a totalement disparu de l'action municipale depuis l'arrivée de M^{me} Martin à la mairie. L'une des décisions les plus surprenantes de la nouvelle municipalité a été de revenir au désherbage chimique du cimetière, une pratique incompatible avec le label « Zéro phyto » obtenu par la commune en 2013 !

Le zéro phyto n'est pas une lubie d'écolos. C'est une pratique **imposée par la loi à partir de 2017** dans les collectivités et déjà mise en œuvre dans **40 % des communes françaises**. De grandes villes comme Nantes ou Rennes se sont déjà engagées dans cette voie. Beaucoup de communes rurales aussi : 7 des 9 communes composant le Syndicat mixte du bassin versant du Trévelo sont labellisées « Zéro phyto ».

L'élimination des produits phytosanitaires sur les terrains communaux joue un double rôle :

- elle contribue à **améliorer la qualité de l'eau** sur le territoire de la commune ;
- elle donne l'exemple et envoie **un signal clair aux autres utilisateurs de pesticides** (agriculteurs, industriels, particuliers).